

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mercredi 21 mars 2018 à 19 h 30, au sous-sol de l'Église située au 742, rue de l'Escale.

Sous la présidence du maire suppléant Jimmy Flowers,

SONT PRÉSENTS :

Jimmy Flowers	maire suppléant
Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4

EST AUSSI PRÉSENTE :

Meggie Richard directrice générale

Monsieur le maire suppléant ouvre la séance à 19 h 30 et débute par un moment de réflexion.

**RÉSOLUTION N° 9768-18
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

CORRESPONDANCE

Le maire suppléant fait état des correspondances suivantes :

Monsieur Jean Arseneault, le 13 mars 2018 concernant sa démission de conseiller au siège n° 6 de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

Monsieur Berchmans Boudreau, le 19 mars 2018 concernant sa démission de maire de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS ET PÉRIODE D'ÉCHANGE

Le maire suppléant présente et explique les règlements n^{os} 324 et 325 et les élus échangent avec le public.

RÉSOLUTION N° 9769-18 RÈGLEMENT N° 324 « RÈGLEMENT CONCERNANT LES TAXES DE SERVICES » : ADOPTION

CONSIDÉRANT la présentation du projet de règlement n° 324 et l'avis de motion donné lors de la séance ordinaire du 5 février 2018;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le règlement n° 324 « Règlement concernant les taxes de services » soit et par la présente, est adopté par le Conseil municipal.

RÉSOLUTION N° 9770-18 RÈGLEMENT N° 325 « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2018 » : ADOPTION

CONSIDÉRANT la présentation du projet de règlement n° 325 et l'avis de motion donné lors de la séance ordinaire du 5 février 2018;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le règlement n° 325 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2018 » soit et par la présente, est adopté par le Conseil municipal.

RÉSOLUTION N° 9771-18
ÉTAT DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR TAXES
MUNICIPALES : APPROBATION ET TRANSMISSION

CONSIDÉRANT QUE conformément au Code municipal, un état des personnes endettées envers la Municipalité doit être déposé;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal accepte l'état déposé indiquant les immeubles dont les taxes imposées n'ont pas été payées.

Que la directrice générale soit autorisée à transmettre à la MRC de Minganie un extrait de cet état, afin d'assurer la perception desdits comptes impayés conformément au Code municipal.

RÉSOLUTION N° 9772-18
REMPLACEMENT DU MAIRE SUPPLÉANT : NOMINATION

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le conseiller Sylvain Cormier soit nommé représentant de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre en l'absence du maire suppléant.

RÉSOLUTION N° 9773-18
COORDONNATEUR AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - PÉRIODE
D'ESSAI : PROLONGATION

CONSIDÉRANT QUE par la résolution n° 9591-17, adoptée à la séance du 6 février 2017, monsieur Yvan Boudreau est nommé coordonnateur au Service des travaux publics, à compter de juin 2017 incluant une période d'essai et que celle-ci fut prolongée jusqu'au 15 avril 2018, par la résolution n° 9738-17;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la période d'essai de monsieur Yvan Boudreau au poste de coordonnateur au Service des travaux publics soit prolongée jusqu'au 15 septembre 2018.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions des contribuables.

RÉSOLUTION N° 9774-18 LEVÉE DE LA SÉANCE

Après la période de questions,

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20 h 10.

Jimmy Flowers, maire suppléant

Meggie Richard, directrice générale